

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CYCLOHEXANE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CYCLOHEXANE
Synonymes; marques commerciales	CYCLOHEXANE, CYCLOHEXANE TTL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX

Numéro CAS	110-82-7
Numéro index UE	601-017-00-1
Numéro CE	203-806-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant Intermédiaire pour l'industrie chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com
-------------	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

CYCLOHEXANE

Numéro CE 203-806-2

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	CYCLOHEXANE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro index UE	601-017-00-1
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires, l'oxygène peut être nécessaire.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

CYCLOHEXANE

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Gaz ou vapeurs toxiques. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

CYCLOHEXANE

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Protéger contre les rayons solaires. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 375 ppm 1300 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 700 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 700 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 700 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 700 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 700 mg/m³
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2016 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 206 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 412 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 206 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 412 mg/m³
- Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1186 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 59.4 mg/kg p.c. /jour

CYCLOHEXANE

PNEC	- eau douce; 0.207 mg/l
	- eau de mer; 0.207 mg/l
	- rejet intermittent; 0.207 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 3.24 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 3.627 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 3.627 mg/kg
	- Sol; 2.99 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant > 0.3mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre. Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	6.5°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	81°C @ 101.3 kPa
Point d'éclair	-18°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	5.6 (acétate de butyle = 1)
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.

CYCLOHEXANE

Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 8.4 % Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.3 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	12.7 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	2.9
Densité relative	0.7791
Densité apparente	779 - 784 kg/m ³
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau.
Coefficient de partage	: 3.44
Température d'auto-inflammabilité	245 - 260°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	0.894 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Aucune information requise.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

CYCLOHEXANE

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 32,88

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 32,88

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

CYCLOHEXANE

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané

Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu)

1

Toxicité aiguë - poisson

CE₅₀, 96 heures: 4.53 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 0.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 3.4 mg/l, Selenastrum capricornutum

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

BCF: 167,

Coefficient de partage

: 3.44

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

CYCLOHEXANE

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1145
N° ONU (IMDG)	1145
N° ONU (ICAO)	1145
N° ONU (ADN)	1145

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CYCLOHEXANE
Nom d'expédition (IMDG)	CYCLOHEXANE
Nom d'expédition (ICAO)	CYCLOHEXANE
Nom d'expédition (ADN)	CYCLOHEXANE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

CYCLOHEXANE

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 57
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

CYCLOHEXANE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

14/07/2021

Numéro de version

3.001

Remplace la date

23/10/2019

Numéro de FDS

366

CYCLOHEXANE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.

Scénario d'exposition Use in coatings - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC5 Accessoires pour artistes et préparations pour les loisirs PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Use in coatings - Consumer

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 9.12c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Use in coatings - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC1_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC1_4 Produits d'étanchéité PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture à l'eau Comprend des concentrations jusqu'à 27.5 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Aérosol Décapant pour peintures Dissolvant de colle Produit pour décoller les papiers peints PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

quantités utilisées

Use in coatings - Consumer

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.
Sauf indications contraires.

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85.05 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Peinture à l'eau

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Décapant pour peintures

Produit pour décoller les papiers peints

Dissolvant de colle

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC18 Encres et toners

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 40 g.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 56 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 142 g.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 115 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in coatings - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 365 Jour(s)/année.

Sauf indications contraires.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Comprend l'application jusqu'à 1 Jour(s)/année.

PC1_3 Colle en spray

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Comprend l'application jusqu'à 6 Jour(s)/année.

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Comprend l'application jusqu'à 2 Jour(s)/année.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Comprend l'application jusqu'à 3 jours/ans.

PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Comprend l'application jusqu'à 12 Jour(s)/année.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Comprend l'application jusqu'à 29 Jour(s)/année.

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Comprend l'application jusqu'à 8 Jour(s)/année.

PC24_1 Liquides

Comprend l'application jusqu'à 4 Jour(s)/année.

PC24_2 Pâtes

Comprend l'application jusqu'à 10 Jour(s)/année.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Couvre l'exposition jusqu'à 6 heures par

événement. Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement. PC1_4

Produits d'étanchéité PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Couvre

l'exposition jusqu'à 1 heures par événement. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Couvre

l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement. PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits

nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC24_1 Liquides PC24_3

Sprays Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement. PC8_2 produits nettoyants,

liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols,

vitres, moquettes, métaux) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC15 Produits de traitement de

surfaces non métalliques Aérosol PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles,

chaussures) Couvre l'exposition jusqu'à 0.33 heures par événement. PC9a_4 Diluants

(peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC15 Produits de

traitement de surfaces non métalliques Décapant pour peintures Produit pour décoller les

papiers peints Dissolvant de colle Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de

surfaces non métalliques Peinture à l'eau PC18 Encres et toners Couvre l'exposition jusqu'à

2.2 heures par événement. PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 1.23 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in coatings - Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm². Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm². PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture à l'eau PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm². PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.4 cm². PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC1_4 Produits d'étanchéité PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Aérosol PC24_1 Liquides comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters Comprend des concentrations jusqu'à 30 . PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13_5 Liquide: Huile à lampe Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 37500 g.
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 3750 g.
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 750 g.
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

Fréquence et durée d'utilisation

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Comprend l'application jusqu'à 52 Jour(s)/année.
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Comprend l'application jusqu'à 26 Jour(s)/année.

Use as a fuel - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement. PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement. PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm². PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 100 m³. Sauf indications contraires. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a Cleaning Agent - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457290-43-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a Cleaning Agent - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
------	--

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.95

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 7.5 %. PC8 Produits biocides PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.25 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 0.9 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 4 %. PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 1.3 %. PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %. PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.05 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 35 %. PC24_2 Pâtes PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

quantités utilisées

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 37500 g.
Sauf indications contraires.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.1 g.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.48 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 1 g.

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 1.35 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 12 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 365 Jour(s)/année.

Sauf indications contraires.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC24_1 Liquides

Comprend l'application jusqu'à 4 Jour(s)/année.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Comprend l'application jusqu'à 6 Jour(s)/année.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Comprend l'application jusqu'à 3 jours/ans.

PC9b_1 Charges et mastics

PC9b_2 Plâtres et enduits

Comprend l'application jusqu'à 12 Jour(s)/année.

PC24_2 Pâtes

Comprend l'application jusqu'à 10 Jour(s)/année.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend l'application jusqu'à 4 times/day of use . Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement. Sauf indications contraires. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Couvre l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Couvre l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement. PC4_2 Versement dans des radiateurs PC24_1 Liquides PC24_3 Sprays PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement. PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement. PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement. PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Couvre l'exposition jusqu'à 0.33 heures par événement. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement. PC9b_1 Charges et mastics Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement. PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm ² . Sauf indications contraires. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm ² . PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214.4 cm ² . PC8 Produits biocides PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² . PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm ² . PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm ² .
--	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Distribution of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance - Industrial
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviatile, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

Salarié

Distribution of substance - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
---	--

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Distribution of substance - Industrial

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Manufacture of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300000
 Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.000015
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	--

Manufacture of substance - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. éviter l'échantillonnage par immersion.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
<u>Salarié</u>	

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 17142000 tonnes
Montant annuel par site 1714 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0002
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. éviter l'échantillonnage par immersion.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Use in laboratories - Industrial

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.02
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 96.6%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Use in laboratories - Industrial

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2.85

Fréquence et durée d'utilisation

Use in laboratories - Professional

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 96.6%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Use in laboratories - Professional

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use as a cleaning agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a cleaning agent - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use as a cleaning agent - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.000003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 70%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	--

Use as a cleaning agent - Industrial

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use as a cleaning agent - Industrial

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use as a cleaning agent - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a cleaning agent - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

Use as a cleaning agent - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a cleaning agent - Professional

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use as a blowing agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a blowing agent - Industrial
Portée du processus	Utilisation comme propulseur pour substances dures et molles, pour transfert de matériel inclusif, pour mélanger et projeter, durcir, couper, stocker et emballer.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a blowing agent - Industrial

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5710 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.00003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a blowing agent - Industrial

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a fuel - Industrial

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a fuel - Industrial

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel - Professional

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Use as a fuel - Professional

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. éviter l'échantillonnage par immersion.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use as an intermediate - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Use as an intermediate - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	--

Use as an intermediate - Industrial

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. Veiller à ce que les échantillons soient prélevés sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Utiliser les procédures d'accès pour conteneurs, y compris alimentation en air. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

Use as an intermediate - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition

Use in polymer processing - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymer processing - Industrial
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in polymer processing - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 28600 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.286

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.35
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00005
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%

Use in polymer processing - Industrial

terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
--------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
--------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les échantillons soient prélevés sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in polymer processing - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in coatings - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.098
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0007
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
terre	<p>Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.</p> <p>Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.</p>

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	--

Use in coatings - Industrial

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Formation d'une couche - séchage forcé (50-100°C). durcissement (>100°C). rayonnement de durcissement UV/EB Activité au procédé à chaud.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles pulvérisation manuelle Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in coatings - Industrial

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	

Use in coatings - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Use in coatings - Professional

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Formation d'une couche - séchage forcé (50-100°C). durcissement (>100°C). rayonnement de durcissement UV/EB Activité au procédé à chaud.
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Utiliser des pompes à tambour. éviter l'échantillonnage par immersion. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in coatings - Professional

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in polymer processing - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymer processing - Professional
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles

Use in polymer processing - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 28600 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.286

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use in polymer processing - Professional

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Polymer production - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +033.(0)3.25.41.04.05 Email : contact@mon-droguiste.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer production - Industrial
Portée du processus	Fabrication de polymères à partir de monomères à l'aide d'un procédé continu ou discontinu, y compris l'usinage, l'utilisation, la récupération, le dégazage, l'élimination, l'entretien du réacteur et la formation spontanée du produit (par ex. par formation d'un composé, pelletisation, dégazage du produit).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Polymer production - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5710 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.571

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Polymer production - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20. PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 5 %
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Polymer production - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.